

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

SESSION : 2014

Division des examens et concours

Dossier à retourner à :
Vice-Rectorat – division des examens et concours
BP G4 98848 Nouméa cedex

Téléphone (687) 26 61 70
Fax (687) 26 61 73
Mél. dexco@ac-noumea.nc

Avant le vendredi 21 mars 2014, 16H00, le cachet de la poste faisant foi.

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

NOM (en majuscule) : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle		
Epouse :	Né(e) le	
Prénom :	à :	Dépt :
Adresse personnelle(1) :		
Code postal :	ville :	
Etablissement scolaire :	Tél personnel :	
	Tél de l'établissement :	
Centre de Formation :	Tél. :	
Titre aéronautique (détenus ou en formation) :		
Epreuve facultative <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non épreuve choisie :		

Je soussigné(e)sollicite mon inscription à l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique.

Je certifie exacts tous les renseignements indiqués ci-dessus.

A.....le.....2014

Signature,

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1) Dossier d'inscription rédigé et signé par le candidat
- 2) Photocopie de la carte d'identité, ou du passeport faisant apparaître le nom de naissance (document valide)
- 3) 2 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur et libellées aux nom et adresse du candidat.
- 4) Une attestation de recensement délivré par la mairie de votre domicile ou un certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense JAPD.

- **Si vous avez entre 16 et 18 ans**
Document exigible
Attestation de recensement
Document accepté
Certificat de préparation à JAPD ou Attestation individuelle d'exemption
 - **Si vous avez entre 18 et 25 ans**
Document exigible
Certificat de participation à JAPD
Document accepté
Attestation provisoire de participation à la JAPD ou attestation individuelle d'exemption
 - **Situation particulière**
Jeune fille née avant le 1er janvier 1983
aucun justificatif exigible
- Si vous avez plus de 25 ans (au 22 novembre 2008)**
Aucun justificatif exigible

Les candidats de nationalité étrangère n'ont pas à fournir ces documents.

Ce dossier devra être envoyé ou déposé au :

**VICE-RECTORAT
Division des examens et concours
22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa cedex**

Avant le vendredi 21 mars 2014, 16H00, le cachet de la poste faisant foi.